



Annulation du prélèvement de la pension alimentaire

Par **Carole9275**, le **03/12/2015** à **15:20**

Bonjour, rn rn M'a fille va avoir bientôt 18ans elle est revenu vivre avec moi, sont père a donner sont accord mais ont me prend toujours la pension alimentaire sur mon compte en banque, quoi faire ? je ne sait plus quoi faire pourriez-vous m'aider ? rn rn Merci